



No de résolution
ou annotation

Le 5 février, 2020

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 5 FÉVRIER 2020, À 20 H, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE M. MICHAEL KANE.

SONT PRÉSENTS : Son Honneur le Maire Michael Kane et la Conseillère et les Conseillers; John Abraham, Marcel Beaubien, Marimilie Lalonde, Charles Meunier et Gerald Teske.

Roland Barnabé, absence motivée

Il est,

Proposé par Gerald Teske,

Appuyé par Charles Meunier;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Michael Kane, aussi présente la directrice générale, Isabelle Cusson, l'assemblée est déclarée.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JANVIER 2020
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. APPROBATION DES COMPTES
6. PERMIS ET CORRESPONDANCE
7. RÉOLUTION - POUR LE SALAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
8. RÉOLUTION – POUR LE RÈGLEMENT POUR LE RÉSEAU BIBLIO
9. RÉOLUTION - POUR LES SIGNATAIRES DU CONTRAT AVEC LE (CRSBPO) CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE L'OUTAOUAIS
10. RÉOLUTION – POUR NOMMER UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DE CRSBPO
11. RÉOLUTION – POUR L'OBJET DE PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME SUBVENTIONNAIRE
12. RÉOLUTION – LA TÉLÉPHONIE IP
13. RÉOLUTION - POUR LA FIBRE OPTIQUE À LA MRC PAPINEAU POUR LE PROJET « FONDS POUR LA LARGE BANDE »



No de résolution
ou annotation

14. RÉSOLUTION POUR LA PROGRAMMATION DE LA TECQ 2014-2018

15. RAPPORTS DES COMITÉS

- 15.1 Travaux publics
- 15.2 Sécurité publique
- 15.3 Environnement
- 15.4 Loisir, culture et communications

16. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-02-015

IL EST PROPOSÉ par Marcel Beaubien, **APPUYÉ** par John Abraham et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, celui-ci, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020

2020-02-016

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2020 ;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par Charles Meunier, **APPUYÉ** par Marcel Beaubien et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. APPROBATION DES COMPTES

2020-02-017

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer ;

IL EST PROPOSÉ par Charles Meunier, **APPUYÉ** par Gerald Teske et résolu d'approuver la liste des comptes et d'autoriser leur paiement.



No de résolution
ou annotation

00001-5704	Claude Philippe – loyer : février 2020	1 915,00
00042-5802	Bell Canada – 530720363: 2019-12-25	148,16
00043-5803	Receveur Général du Canada – remises de l'employeur	2 082,35
00044-5804	Ministre du Revenu du Québec – remises de l'employeur	4 983,00
00045-5798	Bouladier Entrepreneur Général– No.7–libération retenu	50 785,70
00046-5799	Clayton Berndt Excavation Inc. – déneigement 2/3 : 2020	130 650,90
00047-5800	Excavation JBG Lajeunesse – déneigement 2/3 : 2020	21 918,07
00048-5805	Serv. Sanitaires Richard Lanthier – ordures : février 2020	5 044,53
00049-5806	Serv. Sanitaires Richard Lanthier – recyclage:février 2020	2 639,63
00050-5807	Beaubien Marcel M. – dépenses km : janvier 2020	334,36
00051-5808	Randy Miller – km : janvier 2020	1 176,24
00052-5809	Fournitures de Bureau Denis – 891646	223,98
00053-5810	RCAP Leasing Inc. – 2432274 : photocopieur	331,13
00054-5811	Hydro-Québec – 640 602 105 498 : 24 janvier 2020	55,60
00055-5812	Gazifère Inc. – 0005223805-0001590890	352,97
00056-5813	Stanley Sécurité – 4344286 : 2020-04-25	103,30
00057-5814	Bell Canada – 819 986-9519 (039) : 2020-01-22	369,30
00058-5815	Imprimerie Papineauville Inc. – 484040 : copies	72,35
00059-5816	Direction de la gestion Fonds MRNF – 201903549663	16,00
00060-5817	Microrama Informatique Inc. – 742277-742321	122,40
00061-5818	ADTEX enr. – ADTX : 2020-01-22-01	201,15
00062-5819	Imprimerie Eco – 013109 : info. Taxes	394,59
00063-5820	8430195 Canada Inc. – 7514 : inspection	919,80
00064-5821	Telmatik – 200289 : adhésion 2020	362,88
00065-5822	Union des municipalités du Québec – 146220 : cotisation	695,00
00066-5823	ADMQ – 20353 : cotisation 2020	548,43
00067-5824	Corporation Loisirs Papineau – projet Montagnes Noires	500,00
00068-5825	Wilson & Lafleur Ltée – 90137915 : abonnement 2020	91,35
00069-5826	Fédération Canadienne des Municipalités – ORD-30014	230,28
00070-5827	Féd. Québécoise des Municipalités-280085-00:cotisation	1 115,78
00071-5828	Bastrash Line Mme – 2020-001 : newsletter	159,40
00072-5829	Servitech Inc. – 37729 : azimuth 2020	664,83
00073-5830	Infotech – 202001094-27-056	6 106,69
00074-5831	Waste Management – 0014374-0732-1	291,20
00075-5832	J.N. Landry – 28469 : fournitures	678,35
00076-5833	Émile Charrette & Fils Ltée-0271872-0272064-02720606	619,19
00077-5834	Lou-Pro.ca – 246337	645,10
	Chèque de paies de 202000000 à 202000007	12 290,46
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ		<u>\$ 249 840,05</u>

6. PERMIS ET CORRESPONDANCE

DEMANDE DE PERMIS

Installations septiques ()
Bâtiments accessoires ()
Construction ()
Démolition ()
Rénovation ()
Certificat d'autorisation ()
Renouvellement ()
Captage d'eau souterraine ()
Lotissement ()
Abattage d'arbres (1)
Quai ()
Autres ()

CORRESPONDANCE:

Copie du règlement pour créer une bibliothèque municipale
MRC Papineau – Frais de téléphonie IP



No de résolution
ou annotation

7. RÉSOLUTION – POUR LE SALAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2020-02-018

Il est,

Proposé par Marcel Beaubien,

Appuyé par Charles Meunier;

QUE ce conseil approuve le nouveau taux horaire d'Isabelle Cusson, Directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Mulgrave-et-Derry pour la période débutant du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020 est fixé à 39,13 \$ de l'heure selon l'échelle salariale établie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. RÉSOLUTION POUR LE RÈGLEMENT POUR LE RÉSEAU BIBLIO

2020-02-019

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur le ministère de la Culture et des Communications, le droit de créer une bibliothèque publique est une responsabilité qui incombe au conseil municipal;

Il est,

Proposé par Marcel Beaubien,

Appuyé par Marimilie Lalonde;

QUE le conseil municipal de Mulgrave-et-Derry a déposé un avis de motion le 8 janvier 2020 et simultanément a adopté un projet de règlement no. 2020-001 pour créer un service municipal de bibliothèque ainsi que son contenu et le préambule.

QUE le conseil de la municipalité adopte le règlement no. 2020-001 selon les conformités requises.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. RÉSOLUTION POUR LES SIGNATAIRES DU CONTRAT AVEC LE (CRSBPO) CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES DE L'OUTAOUAIS

2020-02-020

Il est,

Proposé par Charles Meunier,

Appuyé par Marcel Beaubien;

QUE le conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry donne son autorisation que le Maire, Michael Kane et la Directrice générale et secrétaire-trésorière Isabelle Cusson, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, la convention de services avec le CRSBP de l'Outaouais Inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

10. RÉSOLUTION POUR NOMMER UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DU CRSBPO

2020-02-021

Il est,

Proposé par John Abraham,

Appuyé par Gerald Teske;

QUE le conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry nomme comme membre du conseil, Marimilie Lalonde, la représentante de la Corporation municipale de Mulgrave-et-Derry dans le comté de Papineau, auprès du CRSBP de l'Outaouais Inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. RÉSOLUTION POUR PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME SUBVENTIONNAIRE

2020-02-022

Il est,

Proposé par Marcel Beaubien,

Appuyé par Marimilie Lalonde;

QUE le conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry autorise la présentation du projet du Centre Multifonctionnel au ministère concerné par la demande de subvention;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Mulgrave-et-Derry à payer sa part des coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry désigne Madame Isabelle Cusson, Directrice-générale et secrétaire-trésorière, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. RÉSOLUTION POUR L'ADHÉSION AU SERVICE DE TÉLÉPHONIE IP AVEC LA MRC PAPINEAU

2020-02-023

ATTENDU QUE cette présente résolution abroge la résolution no. 2019-12-125;

ATTENDU QUE la Municipalité de Mulgrave-et-Derry cherche des moyens d'offrir un service de qualité à moindre coûts;

ATTENDU QUE l'opportunité d'économiser sur les frais de services des appareils téléphoniques et d'internet qu'il est possible d'utiliser les services régionaux de téléphonie IP et du réseau de fibres optiques;

ATTENDU QUE les tests qui valident une bonne qualité du service à tous les utilisateurs de nos bâtiments, soient concluants;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ par Marcel Beaubien,
APPUYÉ par Marimilie Lalonde;

QUE le conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry accepte de déboursier une somme de 3 495,65 \$ pour l'acquisition d'appareils utilisant la fibre optique et la téléphonie IP du service régional de la MRC Papineau ainsi que le remboursement des frais annuels et de la dette annuelle des années 2014 à 2019;

ET QUE la somme de 3 495,65 \$ soit prise au fonds disponibles du surplus libre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. RÉSOLUTION POUR UNE DEMANDE DE PARTICIPATION AU NOUVEAU PROGRAMME DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE (GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LA CRTC) « FONDS POUR LA LARGE BANDE »

2020-02-024

ATTENDU QU'un nouveau programme fédéral (CRTC) de déploiement de la fibre optique a été annoncé à l'automne 2019;

ATTENDU l'intention de la MRC Papineau de déposer auprès du gouvernement fédéral une demande formelle en vue d'étendre sur son territoire le réseau de fibre optique;

ATTENDU QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry a procédé en 2019 à la rénovation de l'ancienne chapelle au 941 chemin de la Mine, à laquelle va accueillir en 2020 la première bibliothèque sur son territoire qui est située dans un secteur où on retrouve dans un rayon d'un kilomètre de celle-ci, environ 125 résidences;

ATTENDU QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry fera partie sous peu du Réseau Biblio-Outaouais inc;

ATTENDU QUE l'ouverture prochaine d'un point de services (Biblio-Outaouais inc) sur le territoire municipal permettrait la desserte du même coup d'environ 125 résidences à proximité et ainsi, rentabiliser dans ce secteur le déploiement de la fibre optique;

ATTENDU QUE le secteur visé pour le déploiement de la fibre optique représente à lui seul environ 20% de l'ensemble du parc immobilier municipal;

ATTENDU QU'à ce jour, la municipalité n'a pas été retenue dans la phase I du programme conjoint (Fédéral, Provincial et Régional) de déploiement de la fibre optique dont la mise en œuvre débutera en 2020;

Il est,

Proposé par Charles Meunier,

Appuyé par Marcel Beaubien;

QUE le conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry demande formellement à la MRC Papineau d'inclure dans sa demande d'aide financière à être déposée au plus tard le 27 mars 2020, dans le cadre du programme fédéral (CRTC) « Fonds pour la large bande » le secteur résidentiel situé dans



No de résolution
ou annotation

un rayon d'un kilomètre de la nouvelle bibliothèque municipal à voir le jour au début de l'année 2020.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. RÉOLUTION POUR LA PROGRAMMATON DE LA TECQ 2014-2018

2020-02-025

ATTENDU la municipalité de Mulgrave-et-Derry a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est,

Proposé par Gerald Teske,
Appuyé par John Abraham;

QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

15. RAPPORTS DES COMITÉS

- 15.1 Travaux publics
- 15.2 Sécurité publique
- 15.3 Environnement
- 15.4 Loisir, culture et communications

16. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2020-02-026

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Charles Meunier, **APPUYÉ** par Marimilie Lalonde **QUE** la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Michael Kane
Maire

Isabelle Cusson
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière